Stationnement résidentiel, mode d'emploi



Le stationnement résidentiel vous permet de laisser votre véhicule sur une place de stationnement payant par horodateur, dans la zone 4, tout en bénéficiant d'un tarif préférentiel.

Lors de chaque stationnement, vous devez acheter un forfait directement à l'horodateur. Le ticket est à déposer avec votre carte de stationnement résidentiel en bas à droite du pare-brise du véhicule.

Les forfaits

Deux forfaits sont possibles (paiement uniquement par pièces de monnaie) :

- journée : 1 €,
- semaine : 3,50 €,

Ils permettent de ne payer que le stationnement réellement consommé.

Les horodateurs

Pour vous repérer, chaque horodateur est équipé d'un macaron rouge indiquant la zone 4. En dehors de votre zone de résidence, il est nécessaire de passer par la réglementation en vigueur sous peine d'être verbalisé.

À noter : les zones de stationnement de courte durée et les parkings payants (voir carte) sont exclus du tarif préférentiel de stationnement résidentiel.

Attention ! Il est vivement recommandé de vérifier toutes les 48 heures les panneaux de stationnement à proximité de votre véhicule afin de vous tenir au courant d'éventuels travaux ou manifestations sur la chaussée obligeant son déplacement sous peine de mise en fourrière.

Le renouvellement de la carte

Le renouvellement de la carte doit être effectué si elle arrive à échéance, si elle est détériorée, illisible, abîmée (contre échange de l'ancienne) ou si vous déménagez dans une autre zone (renouvellement limité à une fois par an).

En cas de changement de véhicule ou de zone de résidence, vous pouvez obtenir gratuitement une nouvelle carte en présentant :

- pour le changement de véhicule : la nouvelle carte grise,
- pour un changement de zone de résidence : tous les originaux des documents nécessaires à l'obtention d'une carte. Dans tous les cas l'ancienne carte doit être restituée.



Police municipale
40 rue Orbe, 02 35 07 94 86,
lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h.

www.rouen.fr

Ville de Rouen • Direction de la Communication et de l'Information • Dessins : © Roubinoff / Vidi Dixi • 11/13

Rouen

édition 2013

Zone 4 - Saint-Marc / Halle aux Toiles

SHOPPING
MAISON
HOPITAL
COURSES
P

stationnement résidentiel

Ville de Rouen

La zone de stationnement résidentiel 4
Saint-Marc / Halle aux Toiles

